

14 novembre 2006

À l'attention des président(e)s des conseils de quartier

Mesdames, Messieurs,

La présente a pour but de vous proposer un projet de partenariat entre les conseils de quartier et la COALITION HÉRITAGE QUÉBEC, dans le cadre du grand dossier de développement des propriétés conventuelles de la ville de Québec.

COALITION HÉRITAGE QUÉBEC est un organisme sans but lucratif composé de citoyens, d'architectes et d'urbanistes qui désirent collaborer et avoir un impact positif dans ce dossier d'importance majeure interpellant l'ensemble des citoyens de la ville de Québec.

Les membres de la COALITION soutiennent que si les citoyens désirent se faire valoir à l'échelle de la nouvelle grande ville unifiée, il deviendra essentiel que les conseils de quartier se concertent et unissent leurs forces quant aux problématiques qui les touchent de manière commune.

Tel que mentionné dans notre mémoire rendu public le 27 septembre dernier : « *Quoique le dossier de l'arrondissement historique de Sillery en soit un d'envergure majeure, il s'agit d'un dossier parmi plusieurs; au moins 56 propriétés conventuelles, avec potentiel de développement seront, à court terme, vendues, recyclées, développées* », de là l'importance du dossier, de là aussi l'opportunité unique d'agir de manière commune, proactive et constructive.

Suite à l'expérience de quelques uns de nos membres au sein des conseils de quartier, il apparaît clair qu'une des revendications principales des citoyens est d'être associés plus tôt dans les projets. La journée d'échange et de réflexion sur les conseils de quartier qui a eu lieu en juin dernier, a encore une fois confirmé cet état de fait : « *De l'avis de plusieurs, les consultations publiques devraient se faire dès le départ, au début des projets; ainsi, il serait moins difficile d'intervenir* ». Les membres de la COALITION considèrent que les citoyens sont des acteurs de première importance, et qu'ils devraient être à la source des orientations de départ dans le développement des grands chantiers à caractère public.

Les membres de la COALITION sont d'avis que la densification du territoire est essentielle à un développement « durable ». Par contre, la conservation, la mise en valeur et le développement de notre patrimoine doivent se faire avec l'adhésion de la collectivité et certaines études préliminaires essentielles doivent

être réalisées avant de permettre le développement de projets ponctuels. C'est pourquoi une certaine forme de moratoire, qui reste à déterminer, s'impose.

Lors de votre prochaine réunion des président(e)s, nous souhaiterions avoir l'opportunité de vous rencontrer afin de mieux vous présenter et définir le projet potentiel de partenariat. Nous désirons travailler dans un climat de concertation et de créativité engendrant des actions concrètes et constructives.

Nous espérons que notre argumentation saura vous convaincre de l'importance des enjeux en cause et que nous pourrons compter sur votre appui dans nos démarches futures.

Pour de plus amples informations sur la coalition, vous pouvez consulter le site [www.coalitionheritagequebec.com](http://www.coalitionheritagequebec.com)

Avec nos remerciements, recevez Mesdames et Messieurs les président(e)s, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne Guérette, architecte  
Présidente, COALITION HÉRITAGE QUÉBEC